

Mortier-colle amélioré

PCI Pericol[®] Plus

utilisation en intérieur et extérieur



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de trouble par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (forte émission).



Domaines d'application

- Son domaine d'emploi est celui défini dans le DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – pierres naturelles » au sein des cahiers suivants :
 - cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs
 - cahier des clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs
- et dans les Cahiers des Prescriptions Techniques :
 - Sols P3 – Rénovation
 - Murs intérieurs – Rénovation
 - Chape sulfate de calcium – Travaux neufs

Supports admis

- Murs intérieurs
 - béton
 - enduit base ciment
 - cloison en carreaux de terre cuite
 - maçonnerie en blocs de béton cellulaire
 - plaques de plâtre cartonnées
 - ancien carrelage et ancienne peinture
 - système de protection à l'eau sous carrelage PCI Perilastic SPEC
 - panneaux de construction
 - panneaux de bois type CTBH, CTBX (avec primaire)
 - plaque ciment ou silico calcaire
- Sols intérieurs
 - dallage sur terre-plein, chape ou dalle flottante, désolidarisée ou adhérente
 - planchers béton avec continuité sur appuis (dalles pleines, sur bacs acier, alvéolées, plancher nervuré)
 - ancien carrelage, et anciennes dalles plastiques semi-flexibles, ancienne peinture de sol (avec primaire)
 - chape anhydrite, chape asphalte, traces de colle (avec primaire)

PCI Pericol® Plus

- panneaux de bois type CTBH, CTBX (avec primaire)
- mortier d'égalisation P3 au plus
- Sols extérieurs
 - dallage sur terre-plein
 - planchers béton
 - ancien carrelage
 - chape ciment
- Surface maximale du carreau*
 - Murs intérieurs ≤ 2 200 cm²
 - Sols intérieurs ≤ 3 600 cm²
 - Sols extérieurs ≤ 2 200 cm² (3 600 cm² pour pierres naturelles)



* Format maximal autorisé en fonction du type de support, du type de carrelage et de la destination de l'ouvrage. Pour de plus amples renseignements, se reporter au DTU 52.2 ou prendre contact avec PCI France.

Caractéristiques

- **Produit polyvalent** pour usage intérieur et extérieur, en neuf et en rénovation.
- Granulométrie fine conférant une grande qualité d'application.

Données techniques

Matériau

Description	Mortier-colle en poudre, prêt à gâcher, faisant partie de la famille des mortiers-colles améliorés, destiné au collage de carreaux céramiques ou assimilés. Composition : ciment, sables siliceux, polymères, adjuvants.	
Stockage	à l'abri et au sec dans l'emballage d'origine fermé et non endommagé	
Durée de conservation	12 mois	
Conditionnement	Sac de 25 kg	

Application

Consommation	De 3,5 à 7 kg de poudre par m ²	
Consommation selon le type d'application et le peigne utilisé	Simple encollage	Double encollage
– U6	3,5 kg/m ²	5 kg/m ²
– U9	4,5 kg/m ²	7 kg/m ²

Pour plus de détails, utiliser l'outil de calcul de consommation disponible sur notre site Internet.

Couleur	gris et blanc
---------	---------------

Epaisseur d'application	2 à 10 mm
Température d'application	+ 5 °C à + 30 °C
Dosage en eau	6,5 (version grise) à 6,75 (version blanche) L d'eau par sac de 25 kg
Durée du malaxage	3 minutes
Temps de repos du mélange	2 à 3 minutes
Durée pratique d'utilisation	3 heures
Temps ouvert	20 minutes
Temps d'ajustabilité	20 à 30 minutes
Nettoyage des outils	A l'eau lorsque le mortier est encore frais. Une fois durci le matériel ne peut être nettoyé que mécaniquement.
Délai d'attente pour la réalisation des joints et la mise en circulation légère	24 heures
Délai de remise en service	48 heures

Information complémentaire : Les temps de durcissement sont mesurés à + 23 °C et 50 % d'humidité relative. Des températures supérieures réduisent ces temps, des températures inférieures les allongent. Les données techniques indiquées sont des résultats statistiques ou des essais ponctuels. Les tolérances sont celles mentionnées dans la norme d'essai. Les consommations sont données à titre indicatif. Elles varient en fonction du support et du type de revêtement utilisé.

Surface maximale des revêtements autorisés (en cm²)

SUPPORT	TYPE DE REVÊTEMENT						
	Plaquettes terre cuite	Carreaux terre cuite	Grès	Pâte de verre - Emaux	Faïence	Carreaux liant ciment	Pierres naturelles
Murs intérieurs							
Plaque de plâtre cartonnée (hydrofugée ou non)	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Cloison en carreau de terre cuite	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Béton cellulaire	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Enduit base ciment	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Enduit base plâtre sous PCI Perilastic SPEC, PCI Lastogum	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Carreaux de plâtre sous PCI Perilastic SPEC, PCI Lastogum (primaire)	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Béton	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Ancien carrelage	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200
Ancienne peinture	231	300	2 200	120	2 200	500	2 200

PCI Pericol® Plus

Panneaux de bois après primaire (CTBH, CTBX)	231	300	1 200	120	1 200	500	1 200
Panneau prêt à carreler	231	300	1 200	120	1 200	500	1 200
Plaque ciment ou silico calcaire	231	300	1 200	120	1 200	500	1 200
Sols intérieurs							
Planchers bétons et dallage sur terre-plein	-	900	3 600	300	-	3 600	3 600
Dalle ou chape flottante, désolidarisée ou adhérente	-	900	3 600	300	-	3 600	3 600
Chape anhydrite (primaire)	-	900	3 600	-	-	3 600	3 600
Ancien carrelage (primaire)	-	900	3 600	-	-	-	3 600
Dalles vinyles semi-flexibles (primaire)	-	900	3 600	-	-	-	3 600
Chape asphalte (primaire)	-	900	3 600	-	-	3 600	3 600

PCI Pericol® Plus

Panneaux de bois après primaire (CTBH, CTBX)	-	900	1 200	-	-	-	1 200
Ancien parquet collé	-	900	1 200	-	-	-	1 200
Chape sèche selon AT du fabricant	-	900	2 200	-	-	500	2 200
Traces de colles (primaire)	-	900	3 600	-	-	-	3 600
Peinture (primaire)	-	900	3 600	-	-	-	3 600
Plancher béton sur vide sanitaire ou local non chauffé	-	900	3 600	300	-	3 600	3 600
Mortier d'égalisation P3 au plus	-	900	3 600	300	-	3 600	3 600
Dalle ou chape allégée sous AT	-	900	2 200	-	-	500	2 200
PCI Lastogum, PCI Perilastic SPEC (sans siphon), PCI Pecilastic U, PCI Barraseal Flex (SEL)	-	300	2 200	120	-	500	2 200
Sols extérieurs							
Dalle béton	-	900	2 200	300	-	-	3 600

PCI Pericol® Plus

Chape ciment	-	900	2 200	300	-	-	3 600
Ancien carrelage	-	900	2 200	300	-	-	3 600
PCI Pecilastic U, PCI Barraseal Flex (SEL)	-	900	3 600	300	-	3 600	3 600

Documents de référence

- Marquage CE selon EN 12004 : C2
- Certificat QB du CSTB : C2
- Classement GEV EMI CODE : EC1 Plus

Mise en œuvre

Se référer aux conditions de mise en œuvre générales définies dans le DTU 52.2 ou les CPT concernés.

1 Préparation du support

Le support doit être propre et structurellement sain pour assurer une bonne adhérence. Toute trace de graisse, huile, poussière ou autre substance doit être éliminée. Si un ragréage localisé est prévu, PCI Pericol Plus pourra être utilisé pour des rattrapages d'épaisseur de 10 mm maximum, en respectant un délai de séchage de 24 heures avant la pose du carrelage. Dans le cas où un ragréage de sol est nécessaire, utiliser un produit de la famille PCI Periplan. S'il s'agit d'un reprofilage de murs, les mortiers de réparation PCI Nanocret R2 ou PCI Nanocret FC peuvent être utilisés, en respectant un temps de séchage de 4 heures avant la pose des carreaux.

Support bois

Il doit être rigide et résistant à la flexion. Appliquer préalablement le ragréage PCI Periplan R 50 Fibre en épaisseur de 10 mm minimum.

Choix des primaires

	PCI Gisogrund	PCI Gisogrund 404	PCI Gisogrund Rapid
Supports fortement absorbants	1 : 1 *	1 : 2 **	non dilué
Supports à base de sulfate de calcium (taux d'humidité résiduel < 0,5 %)	non dilué	1 : 1 *	non dilué
Ancien carrelage, anciennes dalles vinyles, ancienne peinture de sol		non dilué	
Chape asphalte		non dilué	
Traces de colles acryliques ou vinyliques		non dilué	
Panneaux de bois type CTBH, CTBX		non dilué	

L'humidité résiduelle des chapes anhydrites doit être < 0,5 %.

* 1 part de primaire pour 1 part d'eau

** 1 part de primaire pour 2 parts d'eau

2 Préparation du mélange

Verser l'eau de gâchage dans un récipient propre. Ajouter PCI Pericol Plus et mélanger à l'aide d'un malaxeur approprié de façon à obtenir un mortier plastique, sans grumeaux.

Laisser reposer environ 3 minutes puis mélanger à nouveau.

3 Application

Appliquer la quantité de mortier susceptible d'être recouverte dans la limite du temps ouvert, à l'aide d'une spatule crantée adaptée à la dimension des carreaux. Poser les carreaux en simple ou double encollage (au sol à partir de 1 200 cm² à l'intérieur et 50 cm² à l'extérieur / en mur à partir de 500 cm²).

Exercer un mouvement de va et vient ou battre les carreaux afin d'assurer un bon transfert.

4 Jointoiment

Les produits suivants pourront être utilisés selon la largeur de joint souhaitée :

PCI Pericolor Large: 3 à 20 mm

PCI Nanofug / PCI Nanofug Premium : toute largeur de joints (supérieur à 10 mm avec ajout de charges)

PCI Carrafug : 1 à 8 mm (spécial pierres naturelles)

5 Finition

Les joints périphériques, les angles rentrants et sortants, les joints de raccordement avec des appareils sanitaires ou avec des dormants de menuiseries, les traversées de cloisons, doivent être remplis avec un mastic silicone PCI Silcofug E ou PCI Silcoferm S.

Les joints en immersion permanente doivent être traités avec PCI Silcofug E.

Précautions d'emploi

- N'appliquer que la quantité de colle susceptible d'être recouverte dans la limite du temps ouvert.
- Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après emploi.
- Ne pas mettre en oeuvre PCI Pericol Plus si la température du support est inférieure à + 5 °C ou supérieure à + 30 °C, ni en cas de forte chaleur ou de vent violent.
- Après le début de la prise, PCI Pericol Plus ne sera ni dilué avec de l'eau, ni mélangé avec de la poudre sèche.
- Contacter PCI France pour toute information non mentionnée dans la présente Fiche.

Hygiène et sécurité

Les mesures usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être prises pour la manipulation de ce produit. Par exemple, ne pas manger, ni fumer ou boire pendant l'application, et se laver les mains à chaque pause ou arrêt de travail. Porter des vêtements et des équipements de protection appropriés.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

Réglementation

L'emballage et les résidus de produits doivent être éliminés selon les prescriptions nationales et locales.

Les résidus sont à éliminer comme le produit.

Toute nouvelle édition de ce document invalide l'édition précédente.
Edition de 10/23; la dernière édition est toujours disponible sur le site Internet www.pci-france.fr

Für Bau Profis - Pour les professionnels de la construction

MBCC France
100 rue Pelvoux
91080 Courcouronnes
Tel. 01 69 47 53 00
Fax 01 78 96 56 34

Site Internet : <http://www.pci-france.fr>
Contact : pci-france@pci-group.eu

MBCC France S.A.S a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie HDI Global SE. Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci. L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences MBCC France S.A.S. Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. Nos FDS sont disponibles sur www.quickfds.com.